

Recherches sociographiques



Benoît LÉVESQUE, Alain CÔTÉ, Omer CHOUINARD et Jean-Louis RUSSEL, *Profil socio-économique des coopératives de travail au Québec*

Claude Beauchamp

Volume 27, Number 2, 1986

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056224ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056224ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Beauchamp, C. (1986). Review of [Benoît LÉVESQUE, Alain CÔTÉ, Omer CHOUINARD et Jean-Louis RUSSEL, *Profil socio-économique des coopératives de travail au Québec*]. *Recherches sociographiques*, 27(2), 332–333.
<https://doi.org/10.7202/056224ar>

La revue *Autogestions* aurait dû surveiller davantage la correction du texte. Au simple fil de la lecture, j'ai relevé de très nombreuses coquilles, fautes d'orthographe et de ponctuation (près de deux cents). On se serait attendu à mieux de la part d'une revue française de fort calibre !

Tout compte fait, ce numéro d'*Autogestions*, sans être excellent, présente un panorama riche des alternatives québécoises. L'éventail imposant des auteurs qui y ont collaboré, de même que la diversité des champs explorés en font un ouvrage d'un grand intérêt pour ceux qui veulent connaître certaines facettes du Québec alternatif.

Jacques LAZURE

*Département de sociologie,
Université du Québec à Montréal.*

Benoît LÉVESQUE, Alain CÔTÉ, Omer CHOUINARD et Jean-Louis RUSSEL, *Profil socio-économique des coopératives de travail au Québec*, Montréal, Université du Québec à Montréal et Comité provincial des coopératives de production, de travail et précoopératives, 1985, xviii+180p.

Les coopératives de travail, aussi connues sous l'appellation de coopératives ouvrières de production, sont nées en Europe au moment de la révolution industrielle. Pendant longtemps à peu près complètement absentes du Québec, c'est surtout sous forme de coopératives forestières qu'elles commencèrent à s'y développer il y a environ une cinquantaine d'années. Comme nous l'indique le *Profil socio-économique des coopératives de travail au Québec*, ce n'est qu'assez récemment qu'elles ont commencé à se multiplier. Parmi les coopératives en opération au moment de l'enquête, à l'été 1984, 85% avaient été créées après 1970 et 52% depuis 1980.

L'enquête n'a retenu que les entreprises ayant un statut juridique de coopération. Les moyens modestes dont elle disposait ne lui ont pas permis de couvrir les entreprises assimilables, qui sont souvent de véritables coopératives de travail sans en avoir le statut juridique. On a identifié 178 coopératives de travail : 37 dans le domaine de la forêt et du sciage, 40 dans l'agriculture et l'agro-alimentaire, dont 23 bleuetières, 24 dans l'industrie manufacturière, 24 dans les services intellectuels et culturels, 32 dans les services matériels et 21 coopératives de taxis. Des informations furent recueillies à partir des fiches de ces entreprises à la direction des associations coopératives du Ministère québécois de l'industrie et du commerce. De plus, un questionnaire fut expédié par la poste à toutes les coopératives de travail identifiées, sauf aux coopératives de taxis, soit cent cinquante-sept questionnaires. Le taux de réponse fut de 35%, cinquante-quatre coopératives ayant répondu.

Seulement 13.5% des coopératives de travail, soit vingt-quatre, se retrouvent dans l'industrie manufacturière. Pour expliquer ce fait, les auteurs avancent que « les centrales syndicales pour diverses raisons n'ont jamais fait des coopératives de travail une question à discuter et encore moins une priorité de leur action » (p. 35). On reprend le même argument, sans apporter plus de détails, à la page 163. Nous aurions aimé qu'on précise un peu les « diverses raisons ». Par exemple, est-ce que le fait que, dans une coopérative de travail, la nécessité d'une présence syndicale soit moins évidente, du moins pour les travailleurs-sociétaires propriétaires de l'entreprise, pourrait y être pour quelque chose ? Les auteurs ajoutent une deuxième raison : « la coopération signifiait presque exclusivement association d'usagers, de sorte que la législation et les instances chargées de donner des avis étaient défavorables aux projets de coopératives de travailleurs » (pp. 35-36). Sans nier tout fondement à cette raison, a-t-elle joué autant qu'on le prétend en certains milieux ? Le membre d'une coopérative de travail n'en serait pas un usager ? N'en serait-il pas au contraire un usager quotidien, alors qu'il est un usager hebdomadaire ou mensuel de sa coopérative de consommation

ou de sa caisse populaire ? Par contre, la nécessité d'une capitalisation élevée, raison évoquée pour expliquer le peu de coopératives dans l'industrie manufacturière, nous apparaît un élément solide.

L'enquête nous fait aussi découvrir que les coopératives de travail sont davantage présentes dans les régions périphériques qu'au centre du Québec.

Nous remarquons que ces coopératives sont en général des entreprises de petite taille, regroupant en moyenne 41 sociétaires, soit 7341 pour 178 coopératives. Ces sociétaires représentent environ 80% de la main-d'œuvre, le reste étant constitué par des salariés non sociétaires.

Si on fonde une coopérative de travail, c'est d'abord pour se donner un emploi. Il s'agit le plus souvent d'un emploi précaire, un sur quatre seulement étant à plein temps, les autres étant à temps partiel ou saisonniers. Le salaire hebdomadaire moyen est inférieur à celui versé au Canada dans des catégories d'emploi comparables. Les avantages sociaux sont à peu près inexistantes. L'enquête laisse toutefois entrevoir que la rémunération ne suffit pas toujours à combler les aspirations. Pour plusieurs, une organisation du travail plus démocratique et une autre division du travail seraient aussi des éléments très importants.

Les coopératives de travail rencontrent de nombreuses difficultés. Les principales qu'elles ont relevées sont, par ordre d'importance : financement, éducation coopérative, formation en gestion, débouchés de marché, formation aux techniques professionnelles, participation, contact avec les autres coopératives de production. La principale difficulté, le financement, se caractérise par une sous-capitalisation et une importante dette à long terme.

Les auteurs terminent en avançant quelques pistes de recherche, par exemple, la précarité de l'emploi et les nouvelles formes d'organisation du travail, l'importance de recherches historiques sur les coopératives forestières, les coopératives de taxis, de camionneurs et de bleuetières. Soulignons aussi que les nombreux croisements de variables effectués suggèrent plusieurs autres pistes de recherche, par exemple la division sexuelle et les nouvelles formes d'organisation du travail, ou encore les coopératives de travail et l'industrie manufacturière.

Voilà donc un document qui fait plus que remplir la promesse de son titre. Non seulement nous présente-t-il un secteur coopératif assez mal connu, mais il nous laisse aussi entrevoir que la portée utopique de la coopération n'est peut-être pas complètement disparue. Sans oublier qu'il repose le vieux dilemme de la primauté du consommateur ou du producteur. Alors que la primauté du consommateur a largement dominé l'histoire de la coopération en Occident, il peut sembler ironique de voir aujourd'hui les coopératives de travail se multiplier et connaître un certain succès, alors que les coopératives de consommation rencontrent des difficultés un peu partout, allant même parfois jusqu'à disparaître.

Claude BEAUCHAMP

Département de sociologie,
Université Laval.

Jean BONNEVILLE, *La papeterie de la Matapédia : du projet à la lutte*, Rimouski, UQAR/GRIEQ, 1986, 245p. (« Cahiers du GRIEQ », 17.)

Qui n'a pas entendu parler des luttes que les gens de l'Est du Québec mènent depuis plus d'une décennie dans le but de vivre chez eux de leurs ressources naturelles ? Depuis les Opérations Dignité, plusieurs demandes locales adressées à l'État en matière de développement économique ont donné lieu à diverses manifestations populaires. Une des dernières avait pour but l'implantation d'une papeterie dans la Vallée de la Matapédia.